

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBAN

SIEEOM du Sud-Quercy

ZA du Rival Haut - 82130 LAFRANCAISE

Délibération n°14

*Objet : Budget Primitif
annexe « Energies
Renouvelables » 2020*

Date de convocation :
20/02/2020

Date d'affichage :
20/02/2020

*Nombre de Membres
en exercice :*
29

Nombre de présents :
21

Nombre de votants :
21

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.*

L'an deux mille vingt,
le 3 mars à 17 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Chantal COMBALBERT, Alain GAMBAROTTO, Sonia GRIMAL, Jacques JOFRE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRE, Christian LESTRADE, André MAGNAC, Alain MALMON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA, Daniel RESONGLES, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Didier CASSAGNEAU, Philippe CHERON, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Kléber LEYGUE, Hervé QUET.

Secrétaire de séance : Daniel RESONGLES.

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif annexe « Energies Renouvelables » 2020 à l'assemblée.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif annexe « Energies Renouvelables » 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 10 030 €, dont :

- 6 892 € en section de fonctionnement,
- 3 138 € en section d'investissement.

- A D O P T E E -

Le Président,

M. LAMOLINAIRE

SIEEOM
Sud-Quercy
TRIS pour RECYCLER